
LE CONFORT PEUT ÊTRE AUSSI COMPACT QUE CELA

CLIMATISEUR MOBILE ACP 24



**MAINTENANT
NOUVEAU**

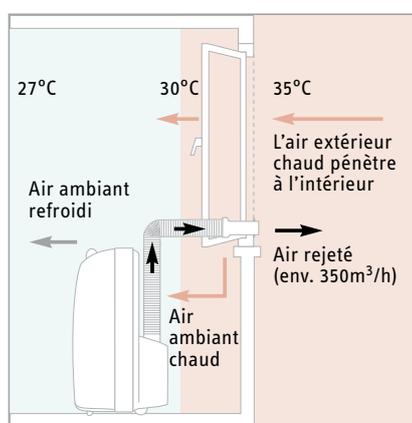
LE CLIMATISEUR
M O B I L E



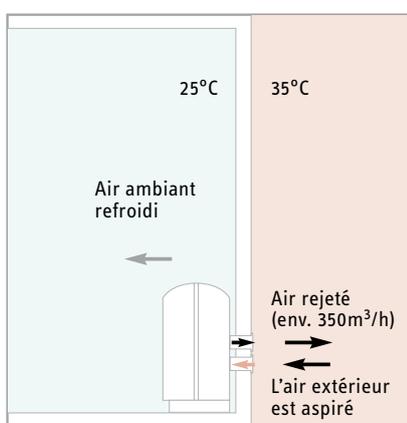
STIEBEL ELTRON

CLIMATISEUR MOBILE ACP 24. LA NOUVELLE EFFICIENCE.

Le confort peut être aussi à bas prix ! Le climatiseur mobile ACP 24 allie en effet efficacité énergétique à un prix attrayant qui vous étonnera. C'est le seul produit de ce segment qui fonctionne de manière nettement plus efficace grâce à la technologie à deux gaines d'air. Convincez donc vos clients avec un appareil confortable qui se commande facilement et grâce auquel les pièces surchauffées appartiennent au passé. Bienvenue dans la classe confort.



Une dépression se produit dans la pièce qu'il s'agit de compenser par l'arrivée d'air chaud extérieur, ce qui signifie une réduction de la capacité frigorifique pouvant atteindre 50 % en moins.



Pas de dépression dans la pièce. La capacité frigorifique de l'appareil peut être utilisée jusqu'à 100 %.

Avantages pour vous et vos clients

- Un segment de prix attrayant
- Tout de suite mobile et prêt à fonctionner - sans installation
- Montage mural des plus simples grâce à des accessoires adaptés
- Une capacité frigorifique maximale avec la technologie à deux gaines d'air
- Coefficient de puissance très élevé
- Régulation électronique ayant fait ses preuves pour une température exacte au degré près
- Télécommande à infrarouges amovible avec affichage à cristaux liquides

APERÇU DES DONNÉES TECHNIQUES	ACP 24
Classe d'efficacité énergétique	A
Capacité frigorifique ¹⁾ (kW)	2,35
Puissance absorbée refroidissement ¹⁾ (kW)	0,73
Capacité de déshumidification (l/h)	1,1
Raccordement électrique	1/N/PE ~ 230 V
Fluide frigorigène	R410A
Plage de travail refroidissement min. max. (°C)	20 35
Niveau de pression acoustique faible élevé ²⁾ (dB(A))	36 43
Régimes de ventilation débit d'air (m ³ /h)	3 274 - 328
Dimensions HxBxP (mm)	651x693x276
Poids (kg)	39
Gaine d'air ³⁾ (cm)	150 Ø 12

¹⁾ Données nominales selon EN 14511. ²⁾ Niveau de pression acoustique à 1 m. ³⁾ Ne peut être rallongée.